

CONSTATS

- **Manque de transparence**
 - ❑ Impossibilité de connaître le cout écologique des produits consommés
- **Cout des produits et services indépendant de l'impact écologique**
 - ❑ Une rupture d'égalité entre les territoires
- **La TVA est indépendante du cout écologique des produits**
 - ❑ Distance du site de production
 - ❑ Moyen d'acheminement
 - ❑ Moyen de production

PRÉCONISATIONS

- **Une transparence nouvelle**
 - ❑ Cout carbone indiqué sur l'étiquette d'un produit
 - ❑ Méthodes polluantes ou non pour produire le bien, sorte de label Bio des produits
- **Création d'une TVA écologique**
 - ❑ Prise en compte du cout CO2 dans le taux
 - ❑ Taux réduit pour production locale
 - ❑ TVA prenant en compte les moyens de production polluants ou non